

Compte administratif : Paris a fait preuve d'une excellente maîtrise budgétaire en 2016

Le Conseil de Paris examinera mardi prochain le compte administratif 2016 de la Ville de Paris. Dans un contexte très difficile pour les collectivités françaises, il démontre que Paris a fait preuve d'une excellente maîtrise budgétaire, en évitant toute hausse des dépenses de fonctionnement et en augmentant ses investissements d'avenir.

Comme toutes les collectivités de France, Paris a dû faire face en 2016 à des contraintes extérieures très fortes. L'Etat a poursuivi la baisse rapide de ses dotations, qui n'ont atteint que 795M€ (-19,9% par rapport à 2015). En parallèle, l'Etat a demandé à Paris d'augmenter encore son aide financière aux territoires les plus pauvres : elle a atteint 491M€ (+7,9% par rapport à 2015). Ces deux mesures, amplifiées chaque année, ont un effet « ciseau » sur les finances de la Ville de Paris, qui a perdu plus d'1,1Md€ de ressources annuelles par rapport à 2010, soit 13% de l'ensemble de ses ressources.

Des dépenses de fonctionnement stables (-0,1%)

Pour surmonter ce choc budgétaire, tout en respectant son programme d'investissements d'avenir, Paris a dû faire preuve d'une excellente maîtrise budgétaire. La collectivité a une fois encore modernisé son fonctionnement pour éviter la hausse de ses dépenses. Les charges à caractère général ont été réduites de 4,8% par rapport à 2015, soit une baisse cumulée de 5,5% depuis le début de la mandature.

Malgré l'inflation, l'augmentation du coût des matières premières et la progression naturelle de la masse salariale (ancienneté, concours, etc), la collectivité a ainsi vu – pour la première fois de la décennie – ses dépenses de fonctionnement baisser (-0,1%). À titre de comparaison, les dépenses de fonctionnement avaient augmenté de l'ordre de 3% par an sous la précédente mandature, puis de 2% en 2014 et de 0,8% en 2015.

Des investissements d'avenir en hausse de 16,6%

Cette gestion exemplaire a permis à Paris de dégager en 2016 une épargne brute de 581M€, un montant comparable à celui des années précédentes. La trajectoire de l'endettement est restée stable, avec un montant d'emprunt légèrement inférieur en 2016 à celui de 2015 (-0,4%). Paris a

ainsi conservé une dette par habitant nettement plus basse que celle des autres grandes villes françaises : elle est de 2 288€ dans la capitale, contre 2 751€ à Lyon, 2 925€ à Bordeaux, 4 017€ à Marseille ou encore 4 364€ à Nice.

Le programme d'investissements de la mandature a été respecté, avec 1,6Md€ de dépenses réelles d'investissement en 2016, en progression de 16,6% par rapport à 2015. Cela a permis d'atteindre les objectifs de production de logements sociaux (7 502 créés), de poursuivre les opérations d'aménagement (Clichy-Batignolles, quartier des Halles, etc), d'avancer dans la rénovation des quartiers populaires (École Évangile, Porte Pouchet, etc), ou encore d'accroître la présence des services publics au plus près des citoyens (création de 4 crèches, de 5 foyers sociaux ou médicalisés, etc). En réalisant 401M€ d'acquisitions – dont le bâtiment remarquable de la Bourse de Commerce – la Ville de Paris a par ailleurs renforcé son patrimoine, c'est-à-dire l'héritage qu'elle transmettra aux jeunes générations.

De fortes incertitudes pour les années à venir

Ces bons résultats ont été salués mi-avril par l'agence Standard and Poor's et mi-mai par l'agence de notation FitchRatings, qui ont attribué à Paris la note « AA », avec une perspective stable – la plus élevée qu'une collectivité française puisse obtenir. Ils se traduisent aussi par une forte confiance des investisseurs à l'égard de Paris, avec un taux moyen d'emprunt qui est resté très favorable en 2016 : 1,20%, pour une maturité moyenne de 17,3 ans.

Malgré cette excellente exécution budgétaire en 2016, l'Exécutif parisien reste particulièrement vigilant et prudent en ce qui concerne les années à venir. L'augmentation du point d'indice du salaire des fonctionnaires et la mise en place des parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) vont impacter mécaniquement les prochains budgets.

La forte crainte d'une poursuite des baisses des dotations de l'Etat et de la hausse de la péréquation, ajoutée à une croissance économique nationale qui reste faible, sont également porteuses d'une grande incertitude pour les collectivités locales. Paris sera donc tenue de poursuivre ses efforts, tout au long de l'année 2017 et dans la préparation du budget 2018.

Contact presse : presse@paris.fr / 01.42.76.49.61